



LE MOT DU MAIRE

Chères Polincovoises, chers Polincovois,

C'est avec un peu de retard que nous vous transmettons notre dernier numéro de nos infos municipales. Le temps passe trop vite et les journées trop courtes. Aussi, dans cette édition un peu plus dense que d'habitude, vous pourrez découvrir un maximum d'articles sur différents sujets.

Nous n'oublions pas que le virus circule toujours mais il nous laisse un peu de répit pour nous permettre de nous retrouver et de revoir les sourires de chacun.

Je profite de cette tribune pour vous remercier de votre civisme, vous avez été nombreux à venir voter aux 2 tours de la présidentielle (près de 85% au 1er tour et 87 % au 2ème). J'espère la même mobilisation aux élections législatives, tout aussi importantes.

À la lecture de ce numéro, nous vous livrons un maximum d'information sur le projet phare de cette année 2022 : la mise en sécurité d'une portion de la rue de Gravelines avec la création d'un cheminement piétonnier, la mise en place d'une borduration et la pose de feux tricolores «récompense». Je sais que ce chantier va causer des désagréments mais j'espère votre tolérance et votre patience.

Dans notre éventail d'outils de communication, vient de s'ajouter très récemment la création de notre page Facebook « Commune de Polincove », seul réseau officiel de diffusion des informations en provenance de la Mairie.

Bonne lecture.

Thierry ROUZÉ, Maire

INFOS DIVERSES

- Parce que les dépôts sauvages sont une calamité pour un village, le site rue du Driouque a été nettoyé par une entreprise. Même si la plupart du temps ce ne sont pas les Polincovois qui usent de ces pratiques délictueuses, désormais tout contrevenant identifié sera verbalisé après dépôt de plainte par la commune. Nous ferons ce qu'il faut pour empêcher les véhicules d'y accéder.
- Comme vous en avez été avertis à plusieurs reprises, la distribution des poubelles noires destinées à recevoir les déchets non recyclables ou non valorisables est programmée la dernière semaine de Juin et la 1ère semaine de Juillet. Une information spécifique sera diffusée dans vos boîtes aux lettres. Ainsi dès la mi-juillet seul ce contenant de 140 litres sera collecté. Tous les autres bacs ou sacs poubelles ne seront plus ramassés.
- Notre école communale commence à souffrir d'un manque d'effectif. Aussi si vous avez des enfants en âge scolaire, privilégiez l'école de votre village. L'enseignement y est aussi bon que dans n'importe quel établissement privé ! Les enfants pourront être accueillis dès 2 ans toute la journée à condition qu'ils soient propres.

Pour être informé(e) ou s'informer

- www.polincove.fr
- Newsletter (inscription sur www.polincove.fr)
- Ma Mairie En Poche (application à télécharger sur smartphone ou iPhone)
- Facebook "Commune de Polincove"

BUDGET 2022 - PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS

Dans le cadre de la présentation du budget 2022, le Conseil Municipal a validé un total d'investissements de **295 490 €** parmi lesquels :

- Toiture église (20 300 €) et pilasses portail église (5 340 €)
- Rénovation salle informatique école (27 196 €)
- Travaux écoulement des eaux rue du Driouque (16 000 €)
- 2e tranche rénovation éclairage public (33 300 €)
- Nouvelles chaises Salle municipale (4 300 €) et remplacement réfrigérateur (1 300 €)
- Four pour la cantine (5 000 €)
- Défibrillateur (1 350 €)
- Aménagements aire de loisirs (2 200 €)

Sécurisation et borduration rue de Gravelines (RD 218)

Coût 166 800 € - Subventions 60%

Afin de lutter contre la vitesse excessive des véhicules et sécuriser le cheminement des piétons, les élus du Conseil Municipal ont souhaité qu'un aménagement soit réalisé à partir de la place de l'église et du côté stand de tir jusqu'au secteur du Long Jardin.

Ainsi, les travaux consisteront en :

- Mise en place d'une borduration haute jusqu'à la traversée de la Marie-Voort
- Aménagement des accès habitations sur le même côté
- Bande végétalisée
- Création d'un cheminement perméable
- Mise aux normes et éclairage passage piétons et arrêt bus (proximité stand de tir)
- Pose de feux à régulation au niveau du passage piétons
- Pose d'une bordure haute au niveau des 3 habitations en face du stand de tir
- Gestion des écoulements des eaux de pluie dans le fossé situé en face du linéaire

Dès lors que les travaux seront réalisés, le stationnement des véhicules sera strictement interdit sur le trottoir pour toute cette portion conformément à la réglementation routière et aux dispositions du Département.

Des contrôles seront réalisés et des contraventions pourront être établies.

Le démarrage du chantier est prévu la dernière semaine de Juin.

L'accès au secteur de travaux sera barré jusqu'à fin Juillet et un itinéraire de déviation sera mis en place.

À noter que les riverains directement impactés par les travaux ont été invités à venir consulter le projet.

Nous avons conscience de la gêne qui sera occasionnée mais il n'est pas possible de faire autrement et espérons votre compréhension.

À l'avance, nous vous en remercions.

TRAVAUX DIVERS RÉALISÉS DEPUIS JANVIER



Remise en ordre du chemin des Zeultuns



Pose d'un nouvel abribus
Place du Pont



Aménagement du jardinet
de la Mairie

- Curage de fossés rue du Trempal, rue du Driouque et rue de Moulle (Département)
- Élagage effectué entrée rue de la Rivière
- Étalement de cailloux sur le parking Long Jardin
- Traçage signalisation horizontale sur les rues de Moulle, de la Mairie, de Gravelines et du Moulin



Piégeage des rats musqués par les services techniques de la CCRA

EVÈNEMENTS FESTIFS ET CITOYENS

Quel bonheur de pouvoir organiser à nouveau des moments conviviaux ! Depuis Mars, quelques évènements ont permis de retrouver le visage souriant des nombreux participants.

Le 19 mars, l'opération "Hauts-de-France propres" a rassemblé une quarantaine de personnes. Adultes comme enfants ont sillonné les rues principales du village pour ramasser des déchets en tous genres. La benne du camion était pleine !



Le week-end de Pâques, le Comité des Fêtes a organisé la Chasse aux œufs le samedi et L'Oxyg'Hem le lundi avec plus de 700 vététistes et marcheurs.



Le 21 mai, la commune a convié les nouveaux arrivants dans notre village de 2020 et 2021. C'était la première fois que ce type de rencontre avait lieu.

Onze familles nous ont fait l'honneur de leur présence et nous avons pu les accueillir dans le verger. Les quelques associations représentées ont pu échanger avec l'ensemble de ces habitants.



Comme à l'accoutumée, la crise sanitaire un peu derrière nous, l'association "Les Carabiniers" a organisé la Fête des Voisins **le 27 mai** à la Salle communale.

Environ une soixantaine de personnes ont pu échanger et déguster les plats et gâteaux confectionnés par les différents participants.

Le vendredi 3 juin, l'inauguration officielle du city stade implanté dans l'aire de loisirs, a été effectuée en présence du Président du Conseil Départemental et de nombreuses personnalités.



ACTUALITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Un premier semestre très dense pour les membres de notre CMJ !

Outre leur présence à l'après-midi "Hauts-de-France propres", à la cérémonie officielle du 8 mai, à l'organisation de la chasse aux œufs, nos élus ont vécu trois temps forts.

En Avril, une journée de sensibilisation à la protection de l'environnement a réuni les CMJ de Recques, Polincove et Muncq-Nieurlet.



Une visite du **Sevadec** leur a permis de prendre conscience de l'importance du tri des déchets.



Le pique-nique sur la plage du **platier d'Oye**, sous un soleil radieux, a été l'occasion de les sensibiliser au phénomène de l'érosion marine et les conséquences du réchauffement climatique sur le cordon dunaire.



L'après-midi fut l'occasion de visiter la station d'épuration **Organica** qui traite les effluents en partie grâce aux plantes.

Les jeunes ont pu appréhender les bienfaits de l'assainissement collectif sur la ressource en eau.



Le **21 mai**, les trois CMJ se sont retrouvés pour co-organiser, avec des animateurs de la CCRA, le 1er parcours du cœur au départ de notre commune.

Sur le parcours, les élus des CMJ ont animé des ateliers de sensibilisation sur l'eau que nous buvons, sur une manière originale de consommer des légumes, sur quelques gestes de secourisme et sur la pratique d'activité physique.

Quel beau succès avec plus de 100 personnes venues des trois villages pour marcher ou faire du vélo !



Le **3 juin**, les membres du CMJ ont participé à l'inauguration officielle du city stade. Ils ont pu voir, le temps d'un instant, la solennité de ces moments protocolaires.

Le Maire du CMJ a coupé le ruban en présence du Président du Département, du Député et du Conseiller Régional.



À VOS AGENDAS !



Pour la première fois, les communes de Ste Marie-Kerque, Muncq-Nieurlet, Recques-sur-Hem et Polincove organisent des **Jeux intervillages le 18 juin (à partir de 10 heures)**.

Ste Marie-Kerque va accueillir les participants des quatre communes.

Trois catégories vont s'affronter autour de jeux ludiques et déjantés.

Pour chaque village, une équipe adultes (18 ans et plus), une équipe ados (12-17 ans) et une équipe enfants (6-12 ans). Un classement sera établi et la commune gagnante devra les organiser chez elle l'année suivante.

Venez encourager les représentants de Polincove. Rires et bonne humeur garantis !



À l'occasion de la Fête de la musique, le Comité des Fêtes vous propose une **soirée musicale le 21 juin à partir de 17 heures** sur le parking de la Salle municipale.



La traditionnelle **brocante** reprend ses quartiers rue St Léger, **le 10 juillet** pour la 27e édition (voir les caractéristiques d'inscription sur www.polincove.fr ou directement en Mairie).